

Le sénateur Roblin: Il se peut fort bien que, dans le cadre de relations diplomatiques normales, le gouvernement du Canada ait été informé de l'intention des États-Unis à l'égard de leur émissaire spécial, mais j'estime que c'est là une question qui relève strictement de leur propre politique.

Le sénateur Graham: Le gouvernement du Canada fournit-il une aide directe à celui des Philippines? Dans l'affirmative, le gouvernement du Canada envisage-t-il de suspendre cette aide? Par ailleurs, le gouvernement du Canada fournit-il de l'aide à un organisme non gouvernemental des Philippines, et le cas échéant, songe-t-il à maintenir ou même à accroître cette aide?

Le sénateur Roblin: Honorables sénateurs, je ne sais pas que le gouvernement du Canada fournisse de l'aide à celui des Philippines, mais la chose demeure possible. Je vais m'enquérir pour voir si tel est le cas. Je pense que nous hésiterions à intervenir dans les affaires d'organismes non gouvernementaux.

Le sénateur Graham: Honorables sénateurs, j'ai une dernière question supplémentaire à poser. Quelques jours se sont écoulés depuis la tenue des élections aux Philippines, et nous avons entendu les jugements de nombreuses grandes figures de la scène mondiale. Vu l'intérêt général que manifestent pour ces questions les Canadiens, notamment ceux de la collectivité philippine et tous ceux qui ont foi dans la démarche démocratique et des élections libres et justes, quand le gouvernement entend-il faire une déclaration officielle au sujet de la situation aux Philippines?

Le sénateur Roblin: A l'instar de mon honorable collègue, j'ai moi aussi à cœur la légitimité des élections aux Philippines. Il s'est rendu dans ce pays, il a été témoin des événements, et il a tracé un portrait très pessimiste de la situation là-bas. C'est évidemment une réalité importante dont nous tiendrons compte. Nous tenons à faire tout ce que nous pouvons pour favoriser la tenue en bonne et due forme d'élections partout dans le monde, mais nous reconnaissons la limite tant de nos pouvoirs que de ce qu'on peut raisonnablement attendre d'un pays qui est dans notre position. Cependant, mon honorable collègue a soulevé là un point important et je ferai de mon mieux pour y répondre.

Le sénateur Graham: Honorables sénateurs, quand pouvons-nous espérer une déclaration officielle du gouvernement du Canada au sujet de la situation aux Philippines?

Le sénateur Roblin: Comme mon honorable collègue n'a fait que répéter sa question précédente, ma réponse est la même.

● (1410)

LE SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

L'AIDE AUX VICTIMES DE LA FAMINE—LA NOUVELLE CONCERNANT LA VIOLATION D'UNE ENTENTE ENTRE LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

L'honorable Allan J. MacEachen (leader de l'opposition): Honorables sénateurs, je voudrais poser au leader du gouvernement quelques questions concernant le sommet de la francophonie qui se déroule actuellement en France.

D'après un certain nombre d'articles de journaux, l'entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec a été violée par une intervention du premier ministre Bourassa, hier, lorsque ce dernier a demandé un programme pour soulager les pénuries alimentaires dans les pays du Tiers monde. Le gouvernement estime-t-il que l'accord conclu entre le Canada et le Québec à propos de réunions internationales comme celle-ci a été violé?

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je dirai que le gouvernement n'estime pas qu'il y a eu violation de l'accord. Il y a eu, il y a très peu de temps, une conférence de presse au cours de laquelle les ministres ont répondu aux questions concernant cet incident et les réponses fournies à propos des déclarations faites là-bas indiquent que:

Il n'y a absolument aucun problème entre le Canada et le Québec. Il y a toujours eu consultation. L'esprit de l'entente est respecté.

Je pense que cela répond à la question de mon honorable collègue.

Le sénateur MacEachen: Je n'ai pas compris qui avait fait cette déclaration.

Le sénateur Roblin: La conférence de presse était présidée par le ministre d'État chargé des Affaires extérieures et le secrétaire d'État.

Le sénateur MacEachen: M. Clark?

Le sénateur Roblin: Non, M. Benoît Bouchard.

Le sénateur MacEachen: Le leader du gouvernement pourrait-il maintenant considérer les termes de l'accord entre le Canada et le Québec et, en particulier, ce paragraphe:

Pour les questions ayant trait à la situation politique mondiale, le premier ministre du Québec aura la qualité d'observateur intéressé. Pour les questions ayant trait à la situation économique mondiale, le premier ministre du Québec pourra, après consultation et accord du premier ministre du Canada dans chaque cas, intervenir sur les sujets auxquels le Québec est intéressé.

Je suppose que le premier ministre Bourassa est intervenu au titre des questions ayant trait à la situation économique mondiale. Je demanderai donc au leader du gouvernement si le premier ministre Bourassa a proposé son important projet d'aide alimentaire aux pays du Tiers monde après consultation et accord du premier ministre du Canada?